



CONTRAT DE PRELEVEMENT OU DE MENSUALISATION

Relatif au paiement de votre facture d'eau et d'assainissement

MENSUALISATION ANNUELLE 10 ECHEANCES

A la suite de votre adhésion à ce contrat

→ Vous recevrez un avis d'échéances indiquant votre consommation de référence, le montant et les dates des prélèvements qui seront effectués sur votre compte.

→ **Si le contrat est souscrit avant le 1^{er} janvier**, le premier prélèvement sera effectué le 12 janvier et le dernier le 12 octobre, soit 10 prélèvements.

Pour des raisons techniques, la mensualisation ne peut-être effectuée qu'à partir de 5 € par mois minimum.

→ **Vous pouvez souscrire un contrat dans le courant de l'année.** La première échéance sera prélevée le 12 du mois suivant la signature du contrat, si remis au service avant le 20.

→ Si vous estimez que votre consommation présentera une différence en plus ou en moins, vous pouvez modifier votre consommation de référence.

Echéances impayées :

→ Après 2 rejets bancaires : la mensualisation est annulée pour l'année en cours, sauf demande contraire de votre part

Après la relève de votre compteur : vous recevrez une facture de solde en octobre (positive ou négative).

PRELEVEMENT 2 FACTURES PAR AN

A la suite de votre adhésion à ce contrat :

→ Le prélèvement se fera automatiquement, mais il interviendra à échéances : il ne vous permet pas d'étaler vos dépenses, seulement de vous simplifier leur règlement.

→ Le prélèvement interviendra à la date limite de paiement mentionnée sur la facture.

Pendant l'année :

→ Vous continuerez à recevoir deux factures par an, une facture sur INDEX ESTIME en avril et une facture définitive, sur INDEX RELEVE, en octobre qui correspond au solde de votre consommation.

→ Le montant de la facture estimative correspond à 50% de votre consommation de référence, consommation calculée par le Service mais que vous pouvez modifier si vous le souhaitez.

→ Si vous n'atteignez pas le seuil de déclenchement de la facture estimative, l'intégralité de votre consommation vous sera facturée en fin d'année.

A SAVOIR

Vous changez le compte sur lequel les prélèvements sont effectués :

→ Si vous changez de numéro de compte, d'agence, de succursale ou de centre de chèque postal, ou si vous changez de banque, vous devez remplir une **nouvelle autorisation** de prélèvement, (formulaire disponible au Service Eau et Assainissement) et fournir le relevé d'identité bancaire ou postal de votre nouveau compte.

→ Si vous prévenez le service **avant le 20 du mois** en cours, les prélèvements seront effectués sur votre compte dès le mois suivant, sinon la modification interviendra un mois plus tard. **ATTENTION AU REJET BANCAIRE**

→ Facture estimative : **Avant le 30 avril.**
Facture annuelle : **Avant le 30 septembre.**

Vous changez d'adresse :

→ Lors de votre déménagement **prévenez le Service Eau et Assainissement** et indiquez-lui votre nouvelle adresse. Une facture soldant votre compte vous sera adressée.

Renouvellement du contrat

Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement est automatiquement reconduit l'année suivante.

Vous ne devez établir une nouvelle demande que si vous avez dénoncé le contrat en cours d'année et que vous désirez à nouveau être prélevé.

Fin du contrat :

→ Si vous voulez renoncer à votre contrat, il vous suffit d'en informer le Service Eau et Assainissement.

Je souhaite être **MENSUALISE : 10 échéances** ou **PRELEVE : 2 FACTURES**
(De Janvier à Octobre) (Juin et Décembre)

Nom et prénom de l'abonné _____ TEL. : _____

Adresse concernée : _____ Ville : _____

Nombre de personnes au foyer : _____ Adresse e-mail : _____ @ _____

ATTENTION : JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA - REFERENCE UNIQUE DE MANDAT

N° NATIONAL D'EMETTEUR : 507996 - CREANCIER : TRESOR PUBLIC

BENEFICIAIRE : SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE DOUARNENEZ-COMMUNAUTE

Nom, prénom, adresse du TITULAIRE DU COMPTE

.....
.....
.....

Etablissement

Guichet

N° de compte

Clé RIB

Identification internationale IBAN

Identification internationale de la banque BIC -----

Nom et adresse de l'ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

Date et signature du TITULAIRE

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire les prélèvements ordonnés par le Service d'eau et d'assainissement de Douarnenez-Communauté. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le Service Eau et Assainissement de Douarnenez-Communauté.